GUIDE DE BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE EN ATELIER FROMAGER FERMIER

les 5 et 6 novembre 2020

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Afin de répondre aux exigences de la législation européenne, les producteurs-transformateurs fermiers sont tenus d'effectuer euxmêmes un certain nombre d'auto-contrôles. Ce stage a pour but de les aider dans cette démarche en abordant les points principaux.

CONTENU DE LA FORMATION

- Rappel sur les principaux points réglementaires en matière de sécurité sanitaire :
 - autocontrôles
 - traçabilité
 - gestion des alertes
- Ètude et présentation des principaux contaminants : origines, moyens de maîtrise en élevage et en fromagerie
- ➤ Présentation du Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène : intérêt de l'outil et appropriation des fiches par les participants
- ➤ Étude de cas concrets afin que chaque producteur utilise et remplisse les fiches adaptées à ses productions
- > Échanges entre participants

MOYENS HUMAINS ET PÉDAGOGIQUES

Intervenant spécialisé.

Durée de la formation : 14 heures Horaires : 8h30-17h

COÛT ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

15 €/heure, soit 105 € par jour et par personne.

- > Statut agricole, exploitant, conjoint- collaborateur, cotisant solidaire, PPP: le CFPPA dépose des demandes collectives auprès du VIVEA; la prise en charge financière dépend de l'avis du comité. Nous contacter.
- Demandeur d'emploi : s'adresser à votre Pôle Emploi ou nous contacter. Financement possible dans le cadre du dispositif de formation du Conseil Régional.
- > Salariés: financement possible dans le cadre de la formation professionnelle continue (CIF, CPF). S'adresser à votre employeur ou à votre organisme paritaire.

À l'issue de la session, les stagiaires pourront acheter le Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène au tarif de 15 € environ



CFPPA de Lozère – site de Florac 2 place de l'Ancienne Gare 48400 FLORAC Tel: 04 66 65 65 62 Fax: 04 66 65 65 61 cfppa.lozere@educagri.fr





